

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00310 Numéro SIREN : 377 689 088 Nom ou dénomination : J.E.L.
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001603

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/001603**
n°de gestion : **2006B00310**
n°SIREN : **377 689 088 RCS Vienne**

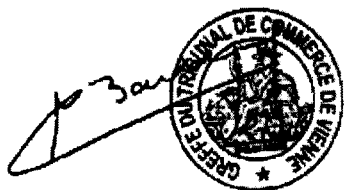
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 15/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

J.E.L. - Société par actions simplifiée
629 chemin de L'aérodrome Zone Artisanale du Saluant 38121 Reventin-vaugris -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



677422

1603

SAS JEL

Exercice clos le 30/09/2017

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS JEL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ZA DU SALUANT 38121 REVENTIN VAUGRIS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 7 7 6 8 9 0 8 8 0 0 0 2 1		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 30/09/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF	170 000	AG
	Fonds commercial (I) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
	Autres immobilisations corporelles AT	70 000	AU
	Immobilisations en cours AV		AW
	Avances et acomptes AX		AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU	2 728 862	CV
	Créances rattachées à des participations BB		BC
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH	33 000	BI	
TOTAL (II) BJ		3 001 862	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT		BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	42 840	BY
	Autres créances (3) BZ	1 558 312	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE
Disponibilités CF	16 203	CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH	2 316	CI	
TOTAL (III) CJ		1 619 672	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à éaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	4 621 534	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

160

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS JEL</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>2 288 000</u> ...)	DA	2 288 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80 471	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	778 210	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG		
	Report à nouveau	DH	149 412	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 766	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 335 860	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	685 051	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	407 913	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 416	
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 537	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	30 755	
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 215 674	
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 551 534	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	546 014	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Hg.

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JEL		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée*			
	Production immobilisée*			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			
	Autres produits (1) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			
	Impôts, taxes et versements assimilés*			
	Salaires et traitements*			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*	GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	
	Autres charges (12)	GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
	Différences positives de change	GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
	Total des produits financiers (V)	GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR		
	Différences négatives de change	GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
	Total des charges financières (VI)	GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

46

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JEL						Néant ☐ *		
							Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	(223)	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	(223)	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)							HI	223
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	24 150	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	510 394	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	470 628	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)							HN	39 766
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
			- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD		
	(9)	Dont transferts de charges				A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	1 02 862	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	40	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le					Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JEL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 4 551 535 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 39 767 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TF00-02

Les calculs ont été effectués sur la base d'une méthode prospective (Prorata des droits au terme).

HA.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Facturations intersociétés :

GINEYS SAS :	Débit	Crédit
Honoraires :	36144.00	
Frais financiers :	1674.39	
Prestations services :		357456.00
Totaux :	37818.39	357456.00
Solde :		319637.61

CARIGEL SAS :	Débit	Crédit
Autres charges externes :	34896.50	
Totaux :	34896.50	
Solde :	34896.50	

HDG SAS :	Débit	Crédit
Produits financiers :	23282.25	
Totaux :	23282.25	
Solde :	23282.25	

GINE-LOG SAS :	Débit	Crédit
Autres charges externes :	21657.60	
Totaux :	21657.60	
Solde :	21657.60	

JELEX SAS :	Débit	Crédit
Production services :		18901.85
Produits financiers :		36.73
Totaux :		18938.58
Solde :		18938.58

Ha

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	170 000			170 000
Immobilisations incorporelles	170 000			170 000
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	73 632		3 632	70 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	73 632		3 632	70 000
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 648 063	80 800		2 728 863
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	33 000			33 000
Immobilisations financières	2 681 063	80 800		2 761 863
ACTIF IMMOBILISE	2 924 694	80 800	3 632	3 001 863

H.G.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			80 800	80 800
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			80 800	80 800
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 632		3 632
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 632		3 632

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	60 598	13 033	3 632	70 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	60 598	13 033	3 632	70 000
ACTIF IMMOBILISE	60 598	13 033	3 632	70 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 636 469 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	33 000		33 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	42 840	42 840	
Autres	1 558 313	1 558 313	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 316	2 316	
Total	1 636 469	1 603 469	33 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	964
Clients, factures à établir	41 876
Total	42 840

Hq.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 288 000,00 euros décomposé en 143 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 215 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	685 052	15 392	669 660	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 417	61 417		
Dettes fiscales et sociales	30 537	30 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	438 668	438 668		
Produits constatés d'avance				
Total	1 215 674	546 014	669 660	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	14 071			
(**) Dont envers les associés	193 156			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 193 156 euros.

H.G.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs, Fres non parvenues	27 079
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	1 094
Associés Cct Intérêts courus	4 869
Org sociaux, charges à payer	1 973
Etat – autres charges à payer	434
Etat, Charges à payer	3 712
Clients – RRR à accorder	30 755
Total	69 917

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges d'exploit d'avance	2 316		
Total	2 316		

Hq.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

HG.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 32 291 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



S.A.S. JEL

Société par actions simplifiée

Au capital de 2.288.000 €

Siège social : Za du Saluant 38 121 REVENTIN VAUGRIS

RCS VIENNE 377 689 088

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE 2017

Sébastien CLEMENSON

SAS EXCOMI
Commissaire aux comptes
21 rue de l'Avenir

38 150 CHANAS

Gilles BELLAICHE

FINANCIAL SAMEC
Commissaire aux comptes
2 avenue Elsa Triolet

13 008 MARSEILLE

S.A.S. JEL

Société par actions simplifiée

Au capital de 2.288.000 €

Siège social : Za du Saluant 38 121 REVENTIN VAUGRIS

RCS VIENNE 377 689 088

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

Sébastien CLEMENSON

SAS EXCOMI
Commissaire aux comptes
21 rue de l'Avenir

38 150 CHANAS

Gilles BELLAICHE

FINANCIAL SAMEC
Commissaire aux comptes
2 avenue Elsa Triolet

13 008 MARSEILLE

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société J.E.L SAS relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

J.E.L SAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

J.E.L SAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

S'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

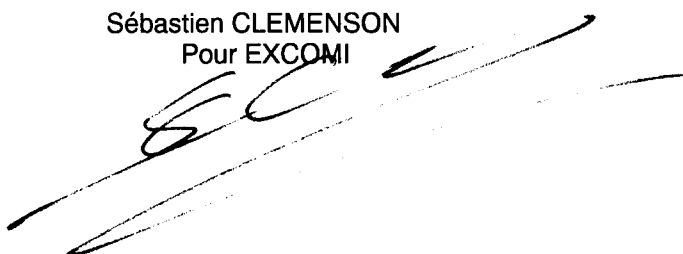
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille,

Le 9 Mars 2018

Les Commissaires aux comptes,

Sébastien CLEMENSON
Pour EXCOMI



Gilles BELLAICHE
Pour FINANCIAL SAMEC



2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JEL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise ZA DU SALUANT 38121 REVENTIN VAUGRIS		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 7 7 6 8 9 0 8 8 0 0 0 2 1		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 30/09/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	170 000	170 000		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV		
	Autres participations	2 728 862	2 728 862		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI			
33 000	33 000				
TOTAL (II)		BJ	BK		
	3 001 862	70 000	2 931 862		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU		
	CRÉANCES	BV	BW		
		BX	BY		
		BZ	CA		
	DIVERS	CB	CC		
		CC	CE		
		CD	CE		
		CF	CG		
Comptes de régularisation	CH	CI			
	CJ	CK			
	CW				
	CM				
	CN				
	CO	4 621 534	IA	70 000	4 551 534
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JEL		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 288 000)	DA	2 288 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	80 471
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	778 210
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	149 412
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 766
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	685 051
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	407 913
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 416
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 537
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	30 755
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 215 674
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 551 534
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	546 014
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JEL				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	384 186	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	384 186	FK	FL	
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
					FR	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					487 054	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC
	Autres charges (12)				GD	
					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					44
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					436 174	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GG	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL	
	Différences positives de change				GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN	
	Total des produits financiers (V)				GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GP	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GQ	
	Différences négatives de change				GR	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GS	
	Total des charges financières (VI)				GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	
					GW	

Cagid Group

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

DGEiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JEL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 4 551 535 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 39 767 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TF00-02

Les calculs ont été effectués sur la base d'une méthode prospective (Prorata des droits au terme).

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Facturations intersociétés :

GINEYS SAS :	Débit	Crédit
Honoraires :	36144.00	
Frais financiers :	1674.39	
Prestations services :		357456.00
Totaux :	37818.39	357456.00
Solde :		319637.61

CARIGEL SAS :	Débit	Crédit
Autres charges externes :	34896.50	
Totaux :	34896.50	
Solde :	34896.50	

HDG SAS :	Débit	Crédit
Produits financiers :	23282.25	
Totaux :	23282.25	
Solde :	23282.25	

GINE-LOG SAS :	Débit	Crédit
Autres charges externes :	21657.60	
Totaux :	21657.60	
Solde :	21657.60	

JELEX SAS :	Débit	Crédit
Production services :		18901.85
Produits financiers :		36.73
Totaux :		18938.58
Solde :		18938.58

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	170 000			170 000
Immobilisations incorporelles	170 000			170 000
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	73 632		3 632	70 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	73 632		3 632	70 000
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 648 063	80 800		2 728 863
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	33 000			33 000
Immobilisations financières	2 681 063	80 800		2 761 863
ACTIF IMMOBILISE	2 924 694	80 800	3 632	3 001 863

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			80 800	80 800
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			80 800	80 800
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 632		3 632
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 632		3 632

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	60 598	13 033	3 632	70 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	60 598	13 033	3 632	70 000
ACTIF IMMOBILISE	60 598	13 033	3 632	70 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 636 469 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	33 000		33 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	42 840	42 840	
Autres	1 558 313	1 558 313	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 316	2 316	
Total	1 636 469	1 603 469	33 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	964
Clients, factures à établir	41 876
Total	42 840

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 288 000,00 euros décomposé en 143 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 215 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	685 052	15 392	669 660	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 417	61 417		
Dettes fiscales et sociales	30 537	30 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	438 668	438 668		
Produits constatés d'avance				
Total	1 215 674	546 014	669 660	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	14 071			
(**) Dont envers les associés	193 156			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 193 156 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs, Fres non parvenues	27 079
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	1 094
Associés Cct Intérêts courus	4 869
Org sociaux, charges à payer	1 973
Etat – autres charges à payer	434
Etat, Charges à payer	3 712
Clients – RRR à accorder	30 755
Total	69 917

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges d'exploit d'avance	2 316		
Total	2 316		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 32 291 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1^{er} avril 2003.

J.E.L.
Société par actions simplifiée au capital de 2 288 000 euros
Siège social : Zone Artisanale du Saluant
629, Chemin de l'Aérodrome, 38121 REVENTIN VAUGRIS
377 689 088 RCS VIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 s'élevant à 39 766,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	39 766,63 euros
A la réserve légale	1 988,33 euros

Solde	37 778,30 euros

En totalité au compte "réserves statutaires ou contractuelles".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 Mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Hervé GINEYS

